

Direction générale des ressources humaines  
Service de l'attractivité et de la politique des ressources humaines

Sous-direction de l'attractivité des métiers  
et du recrutement

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les modalités d'organisation, le programme et la nature des épreuves des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 1er février 2012 fixant les conditions d'organisation et la composition du jury des examens professionnels pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe supérieure et au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle ;

Vu les propositions du président du jury,

## ARRETE

Article 1 : Le jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade de bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle est composé comme suit pour la session 2026 :

### Président

M. Philippe MARCEROU  
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

### Vice-Présidente

Mme Isabelle DUQUENNE  
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

### Membres du jury

Mme Romane COUTANSON  
Conservatrice des bibliothèques

Académie de CRETEIL

Mme Gaëlle DOUMERC  
Bibliothécaire hors classe

Académie de PARIS

M. Thomas FRENCH-KEOGH  
Bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle

Académie de PARIS

M. Marc JAQUINOD  
Bibliothécaire

Académie de PARIS

M. Stéphane REECHT  
Conservateur en chef des bibliothèques

Académie de PARIS

Mme Audrey SCHMITT  
Ingénieure d'études

Académie de LILLE

M. Vincent TARDIF  
Bibliothécaire

Académie de PARIS

M. Olivier THOMAS  
Bibliothécaire assistant spécialisé de classe exceptionnelle

Académie de PARIS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 27 novembre 2025

La sous-directrice de l'attractivité des métiers et du recrutement



Nadine COLLINEAU